

Objet : Distribution d'arbres gratuits pour le printemps 2011

Pour une 5^e année consécutive, le groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) en collaboration avec le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) procéderont à la campagne de distribution d'arbres gratuits destinés à la revégétalisation des bandes riveraines le long des cours d'eau et plans d'eau. Cette activité s'inscrit dans le plan d'action pour contrer les cyanobactéries au Centre-du-Québec et est rendu possible grâce à la contribution du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Les essences disponibles sont les suivantes :

Feuillus :

Bouleau jaune	Caryer cordiforme	Cerisier tardif	Chêne à gros fruits
Chêne rouge	Érable argenté	Érable rouge	Érable à sucre
Frêne d'Amérique	Frêne de Pennsylvanie	Noyer noir	Peuplier hybride

Résineux :

Épinette blanche	Épinette de Norvège	Mélèze laricin	Pin blanc	Pin rouge
------------------	---------------------	----------------	-----------	-----------

Il est important de préciser que chaque espèce a ses propres exigences (humidité, ensoleillement, etc). Pour en connaître davantage sur les caractéristiques des arbres, vous pouvez consulter les fiches synthèses des essences disponibles sur le site du ROBVQ à l'adresse suivante : http://www.robvq.qc.ca/distribution_arbres#photos

Les quantités d'arbres disponibles sont variables et seront réparties selon la demande régionale. Nous ne pouvons donc pas vous garantir la disponibilité de toutes les espèces selon les quantités demandées. La livraison des arbres se fera au printemps entre la mi-mai et le début juin. Votre organisation doit assurer la plantation des plants.

Pour commander les arbres, vous n'avez qu'à remplir le bon de commande en indiquant les quantités et les essences souhaitées. Ensuite, vous n'avez qu'à retourner le bon de commande rempli par courriel : benedicte.balard@grobec.org ou par télécopie au : 819-980-8039.

Il est important de noter qu'une bande riveraine végétalisée agit comme une véritable barrière naturelle pour la protection des cours d'eau et des lacs. En effet, celle-ci remplit plusieurs fonctions écologiques essentielles telles que : la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régulation de la température de l'eau, l'atténuation des crues et la création d'habitats fauniques. Ainsi, la plantation d'arbres en bande riveraine fait parti des gestes concrets qu'il est possible de réaliser pour la prévention de la prolifération des algues bleu-vert.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Bénédicte Balard, chargée de projet régional cyanobactéries au 819-980-8038, poste 204.

Cordialement,

Bénédicte Balard

Chargée de projet régional-cyanobactéries

P.j. : Bon de commande d'arbres 2011